

Avenant au MANDAT N° (attribué par Légi Spectacle)

En vertu du mandat N°....., LEGI SPECTACLE est sollicité pour établir les bulletins de salaire des salariés du régime général, dont les noms suivent et effectuer les actes administratifs qui en résultent. Une facture sera adressée après traitement du dossier.

salaire pour le mois de 2012

le salarié

NOM..... Prénom.....

Qualification cadre

Contrat à durée indéterminée déterminée congés payés précarité

Contrat spécifique CAE contrat avenir CEC autre.....

Période du au

Jours travaillés à entourer (si nécessaire)

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31

Nombre d'heures travaillées durant le mois

Salaire € net¹ brut² coût global³
 par heure OU pour la période travaillée

Nombre de jours de congés pris durant le mois

Nombre de jours "maladie" durant le mois

A COMPLÉTER UNIQUEMENT SI LÉGI SPECTACLE N'A JAMAIS ÉTABLI DE BULLETIN DE PAIE POUR CE SALARIÉ OU EN CAS DE MODIFICATIONS.

Né(e) le..... à..... Nationalité.....

Adresse.....

..... Téléphone.....

N° de Sécurité Sociale

Nous pouvons établir un bulletin de salaire indifféremment à partir de ces trois bases :

¹ **Le salaire net** : le salaire brut moins les cotisations salariales. C'est donc la rémunération perçue par le salarié.

² **Le salaire brut** : le salaire net plus les cotisations salariales.

³ **Le coût global** : le salaire brut plus les cotisations patronales, donc toutes charges sociales comprises, plus les frais de gestion.

CACHET DE L'EMPLOYEUR OBLIGATOIRE
 SIGNATURE OBLIGATOIRE

Fait à.....

le.....

légi gestion : 04 67 58 60 59

lundi, mardi, mercredi, vendredi : 10 h - 12 h • 14 h - 17 h
 10 rue des Rêves - 34000 Montpellier